

Saint-Domingue, le 17 Novembre 2025

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous communiquer le compte-rendu du 1^{er} Conseil d'Ecole de l'année 2025/2026 qui s'est déroulé le : **Mercredi 12 novembre à 17h00 en salle polyvalente**

Présents/Presentes :

Mme BARRES Laura, Mme BOUST Marine, Mme BRULU Blandine, Mme COULOUMY Anaïs, M. MARTIN Stève, enseignants maternelle

Mme BOLZE Manon, M. CONRAUX Thomas, M. DROULERS Nicolas, Mme GOUGAY Nathalie, Mme NARVAEZ Roxanne, Mme RAPILLY Pauline, Mme SAUVAGE Franceska, M. ROUXEL Yannick, Mme THOMAS Pascale, enseignants élémentaire.

Mme MÁRQUEZ Angela (CM2), Mme MINAYA Patricia (CM1/3ème), Mme KENOL Mélissa (MS/CE1), M. ROLDAN Raul Alfredo (CP/4ème), Mme ALMANZAR Modesta (GS), Mme LAMA Jennipher (MS/CM1), M. BONNET Olivier (PS), M. CARMINATI Severin (PS/6ème), Mme CARRASCO Denisse (GS/PS), Mme BOTTAMEDI Federica (PS), Mme POLANCO Lynel (GS) , Mme PEÑA Wanda (MS/MS/MS/CM2), Mme BARBERO Analia (CE1/CM1)

Mme BLANCHONG Heloise, suppléante (Mme RAMIREZ Elisa), représentants élus des parents d'élève

Excusés/Excusados :

Mme MARIUS BERTILLE Proviseure, Mme ASSEMAT Directrice Administrative et Financière, Mme GIBERT Inspectrice de l'Education Nationale de la zone AMLANORD.

Mme PEROZO Leymi, enseignante maternelle

Mme RAMOS Clara, enseignante élémentaire

Mme RAMIREZ Elisa (CE2) et remplacée, représentants élus des parents d'élève

Absents/Ausentes :

M. DISTINTO Roberto (CE1/CE1), représentants élus des parents d'élèves

Début de la séance : 17h16

Le Directeur du Primaire, Monsieur Gaudel, ouvre la séance en rappelant que trois conseils d'école sont prévus au cours de l'année. Il précise le déroulement de la réunion (durée de deux heures, volonté d'aborder prioritairement les points essentiels et les questions diverses préparées en amont). Le procès-verbal complet sera ensuite communiqué aux membres du conseil d'école et publié sur le site de l'école.

Ordre du jour :

- **Adoption de l'ordre du jour.**
 - *L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité*
- **Installation du Conseil d'école : Rôle, organisation, fonctionnement et règlement.
Règlement du conseil**

Quelques rappels institutionnels ont été faits :

- Le Conseil d'école comprend un nombre déterminé d'enseignants et de représentants de parents.
- Des invités peuvent être conviés ponctuellement, mais ils n'interviennent qu'à titre consultatif.
- Le seul vote obligatoire porte sur le **règlement intérieur** de l'école.
- Tous les autres points sont abordés sous forme d'échanges, de discussions, ou de concertation, mais sans vote formel.
- Les questions doivent être **collectives et anonymisées**, sans mentionner de cas individuels.

Rappels au règlement :

Dans une école de plus de 15 classes, sont membres de droit, le directeur de l'école, 15 enseignants (dont au moins un par niveau), 15 représentants de parents d'élèves.

Parmi les représentants de parents d'élèves, seuls les titulaires sont invités. En cas de désistement de l'un d'entre eux, un suppléant peut le remplacer sans oublier de m'informer par mail avant le conseil d'école de la personne qu'il supplée.

Recordatorios al reglamento :

En una escuela con más de 15 clases, el director de la escuela, 15 maestros (incluido al menos un nivel), 15 representantes de los padres de los alumnos son miembros de derecho.

Entre los representantes de los padres de alumnos, solo están invitados los titulares. En caso de baja de uno de los otros, un suplente podrá sustituirlo sin olvidar informarme por correo electrónico ante el consejo escolar de la persona a la que reemplaza.

ARTICLE 1

Le présent règlement est adopté afin de préciser le cadre de déroulement du Conseil d'école.

ARTICLE 2

Les séances ne sont pas publiques (article 15 du décret du 30 août 1985).

ARTICLE 3

Toute personne dont la présence paraît utile, peut être invitée par le Président du Conseil ou sur proposition d'un de ses membres.

ARTICLE 4

La durée maximale du Conseil est fixée à 3 heures. Si l'ordre du jour n'est pas épousé, les membres du Conseil sont amenés à voter sur un prolongement ou un renvoi pour un nouveau Conseil, dans les 10 jours qui suivent.

ARTICLE 5

Les votes au sein du Conseil sont personnels. Les décisions sont adoptées par vote à main levée. Si un membre du Conseil le demande, le vote se fait à bulletin secret ; en cas d'égalité des voix, la voix du président est prépondérante.

ARTICLE 6

Les questions abordées dans les différents Conseils relèvent des attributions de ceux-ci telles que définies dans la circulaire AEFE numéro 1990 du 24 aout 2015. En aucun cas, le Conseil n'a à évoquer des problèmes ou des situations mettant en cause élèves, parents, ou personnels dans leur personne. A ce titre, toute question ou situation sera présentée de façon la plus anonyme possible. Chaque membre peut s'exprimer librement sans qu'aucun reproche ne puisse lui être adressé. Les débats seront empreints de cordialité et de respect.

ARTICLE 7

Un procès-verbal, qui retrace les échanges de points de vue exprimés, les avis adoptés et les délibérations, est établi à la fin de chaque séance. Le président est responsable du procès-verbal qui est transmis aux membres du conseil et adopté lors de la séance suivante.

Le procès-verbal et les documents administratifs afférents aux séances du Conseil sont communicables, à l'ensemble des membres de la communauté scolaire, mais aussi à toute personne qui en fait la demande. Le droit à communication ne s'applique qu'à des documents achevés et adoptés et non aux états préparatoires, partiels ou provisoires

d'un document tant qu'il est en cours d'élaboration. La demande de communication doit être adressée au Président du conseil.

ARTICLE 8

Ce règlement interne est susceptible d'être modifié par simple décision du Conseil d'établissement.

• Résultats des élections

2025/2026

Taux de participation 29 %
Liste LISTE UNIQUE : 150 voix
Votes blancs : 8
Inscrits 552
Votants 159 (~28%)
Abstention(s) 393
Nuls 1

2024/2025

Taux de participation 39,43%
Liste LISTE UNIQUE : 163 voix
Votes blancs : 7
Inscrits : 595
Votants : 211 (~35%)
Abstention(s) : 384
Nuls : 41 (~19%)

Cette première année avec un vote par correspondance, nous pouvons constater une baisse du nombre de votants, qui peut s'expliquer par la mise en place de ce nouveau dispositif par pronote mais une simplification de cette procédure a fait disparaître les votes nuls.

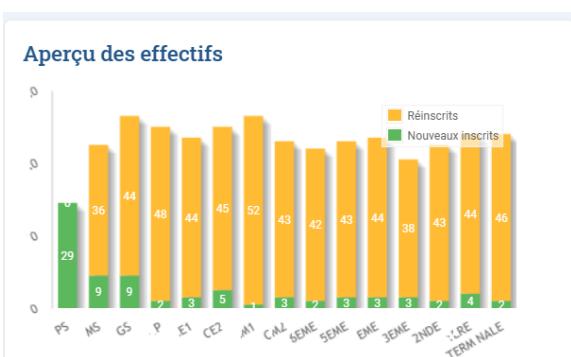
La **participation** a été légèrement en baisse par rapport à l'an dernier, mais la **représentativité** reste satisfaisante.

Sur le tableau affiché, on voit la liste des titulaires (15 premiers) et des suppléants, répartis par niveau de classe.

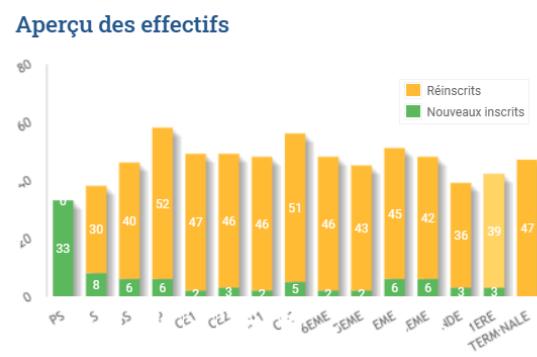
Le Directeur du Primaire encourage à poursuivre les efforts pour mobiliser davantage de familles lors des prochaines élections.

- **Point sur la rentrée 2025/2026 : Structure et effectifs, activités extrascolaires. Réussites et points de vigilance.**

2024/2025



2025/2026



↑ ↓ ↓ ↑ = ↓ = ↑

Évolution globale (PS à CM2)

- **Stabilité générale des effectifs** : l'ensemble du primaire conserve une structure proche d'une année à l'autre, avec de légères variations selon les niveaux.
- **Baisse modérée des nouveaux inscrits** : on observe une tendance générale à la diminution du nombre de **nouveaux élèves** (en vert), notamment en maternelle.
- **Légère hausse des réinscriptions** : les effectifs d'élèves **réinscrits** (en orange) se maintiennent, voire progressent légèrement dans certains niveaux, signe d'une meilleure fidélisation des familles.

Analyse maternelle :

- La **Petite Section** reste attractive, avec davantage de nouvelles familles (+4).
- En revanche, les **MS** et **GS** montrent un **léger recul des nouvelles inscriptions**, mais une bonne **fidélisation** (plus de réinscriptions en GS). Cela s'explique également par un déficit de nouvelles inscriptions en PS en 2024/2025 qui n'a pas été compensé en MS en 2025/2026.
- L'effectif global de la maternelle est donc stable, avec un renouvellement un peu plus faible.

Analyse élémentaire :

- Les **CP** connaissent une **baisse des nouvelles inscriptions**, sans doute liée à une stabilisation du flux venant de la GS.
- À partir du **CE1**, les niveaux montrent une **légère remontée des nouveaux inscrits**, surtout en **CM1 et CM2** (+2 chacun).
- Le nombre de **réinscriptions** reste solide sur tout le cycle, en légère hausse en CM2.

Classes 2025-2026	Effectifs	Enseignants	Enseignants d'ESPAGNOL	Enseignants d'ANGLAIS	Assistantes Maternelle
PS A	16	Marine BOUST	Vivianne HO		Rosangel FERRERAS et Selena DELGADO
PS B	17	Blandine BRULU/ Elodie FLORY			Dilenny TAMARES et Lisbeth QUEZADA
MS A	19	Anaïs COULOUMY			Nurys UREÑA
MS B	19	Leymi PEROZO			Christelle VARGAS
GS A	22	Stève MARTIN			Antonia DELGADO
GS B	24	Laura BARRES			Daiselyn LARA
CP A	19	Nathalie GOUGAY	Corinne ESCOT	Ana PEREZ	
CP B	19	Pascale THOMAS			
CP C	20	Manon BOLZE			
CE 1 A	25	Clara RAMOS			
CE 1 B	24	Thomas CONREAUX	Corina GUZMAN	Ana PEREZ, Gilda ACTA et Estefania VICENTE	
CE 2 A	25	Pauline RAPILLY			
CE 2 B	24	Franceska SAUVAGE			
CM 1 A	24	Nicolas DROULERS			
CM 1 B	24	Cathy BETTALE			
CM 2 A	28	Roxanne NARVAEZ			
CM 2 B	28	Yannick ROUXEL			

- Bonne stabilité globale des effectifs.
- Quelques ajustements en maternelle : ouverture de places supplémentaires en Petite Section.
- L'équipe a également renforcé l'accompagnement pédagogique avec l'arrivée d'une enseignante formatrice et le soutien de la psychologue scolaire, notamment pour les suivis individualisés et les projets personnalisés de scolarisation (PPS).
- Nous disposons de deux enseignantes en Petite Section, en raison du statut de Formatrice de Mme Brulu.
- Deux assistantes maternelles à temps partiel (10h-14h) ont été recrutées en septembre afin d'apporter un appui aux enseignantes durant les temps de classe des PS. Elles assurent également une présence pendant la pause méridienne et la sieste, en attendant le retour des enseignantes de leur pause. Elles peuvent, si nécessaire, être sollicitées pour intervenir dans les autres classes.
- En anglais, nous avons trois (3) enseignantes, soit une pour chaque groupe de compétence.

- Présentation du rôle et des missions de la psychologue scolaire**

Elle mène des actions spécifiques pour prévenir les difficultés d'apprentissage et les risques de désinvestissement ou de rupture scolaires. Membre de l'équipe pédagogique, elle élabore avec eux les projets d'aides spécialisées pour les élèves en difficulté d'apprentissage et en situation de handicap. Il contribue ainsi à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de mesures d'aide individuelle ou collective des élèves : plans d'accompagnement personnalisés, projets personnalisés de scolarisation.

La psychologue scolaire peut faire l'observation d'un élève dans le cadre collectif de la classe sans autorisation préalable des parents.

En revanche, tout entretien individuel avec un élève nécessite une autorisation écrite des familles.

Enfin, nous pouvons demander à la psychologue scolaire de réaliser des réunions avec des familles pour traiter de thématiques générales comme le sommeil, l'autorité...

- Présentation des résultats aux évaluations nationales CP, CE1, CE2, CM1 et CM2**

Dans toutes les écoles de France, le Ministère de l'Éducation nationale exige la passation d'une évaluation commune en septembre pour chaque niveau, afin de permettre aux enseignants de mieux répondre aux besoins des élèves. Ces évaluations aident l'enseignant à affiner sa connaissance des acquis de chaque élève, d'adapter son enseignement et de soutenir au mieux les apprentissages de chacun.

CP FRANÇAIS	Reconnaître des lettres dans une suite de lettres	Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	Phonologie : Manipuler les phonèmes	Phonologie: manipuler les syllabes	Compréhension orale : Comprendre des phrases lues par l'adulte	Compréhension orale: Comprendre des mots donnés par l'adulte	Compréhension orale: Comprendre un texte lu par l'adulte
2024/2025	80	90	72	79	86	57	65
2025/2026	78	84	68	80	65	84	70
CP MATHEMATIQUES	Lire des nombres entiers (Reconnaitre des nombres dictés).	Résoudre des problèmes	Dénombrer une collection jusqu'à 10 et l'associer à un chiffre	Écrire des nombres sous la dictée	Comparer des nombres	Placer un nombre sur une ligne numérique	Reproduire des assemblages
2024/2025	97	68	93	96	49	90	68
2025/2026	99	98	80	92	57	82	63

CE1 FRANÇAIS	Moyenne							nombre de mots lus à voix haute dans un texte en 1 minute
	De l'oral à l'écrit: écrire des syllabes dictées	De l'oral à l'écrit: écrire des mots dictés	Compréhension orale: comprendre des mots lus par l'adulte	Compréhension orale : comprendre des phrases lues par l'adulte	comprendre un texte lu seul-e	comprendre des phrases lues seul-e	nombre de mots lus à voix haute en 1min	
2024/2025	74	59	75	83	68	78	40	47
2025/2026	72	74	71	90	68	61	76	60
CE1 MATHEMATIQUES	Reconnaitre des nombres sous la dictée	Résoudre des problèmes	Ecrire des nombres sous la dictée	Réaliser des calculs en ligne	Calculer mentalement	Placer un nombre sur une ligne numérique	Reproduire des assemblages	
2024/2025	74	72	80	66	86	55	80	
2025/2026	83	67	86 ADD 80% SOUS 63%	88	88	63	85	

CE2 FRANÇAIS	Comprendre un texte lu seul(e)	Comprendre des phrases lues seul(e) (lecture silencieuse).	Comprendre un texte à l'oral (texte lu par l'enseignant(e)).	Comprendre des phrases à l'oral (phrases lues par l'enseignant(e)).	écrire des mots dictés	Reconnaitre les principaux constituants de la phrase	Mémoriser des temps de conjugaison.	Distinguer les principales classes de mots	Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs.	Lire à voix haute un texte
2024/2025	57	57	66	74	56	58	59	45	50	70
2025/2026	62	70 x	x	63	61	66	55	52	81	
CE2 MATHÉMATIQUES	Écrire des nombres entiers (sous la dictée)	Lire des nombres entiers (reconnaitre des nombres dictés)	Poser et calculer	Reconnaitre un nombre entier à partir de sa décomposition additive	Placer des nombres sur une ligne graduée.	Résoudre des problèmes	Ordonner des nombres	Mémoriser des faits numériques.	Mémoriser des procédures.	
2024/2025	88	90	68	60	65	62	75	60	61	
2025/2026	86	88	71	61	60	64	73	68	65	

CM1 FRANÇAIS	Comprendre un texte lu seul(e) (lecture silencieuse)	Comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e))	écrire des mots (dictés)	Identifier la relation sujet-verbe	Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs	Mémoriser des temps de conjugaison	Distinguer les principales classes de mots	Reconnaitre les principaux constituants de la phrase	Savoir trouver des synonymes	Savoir trouver des mots de la même famille	Lire à voix haute un texte
2024/2025	76	67	70	77	65	54	68	75	64	74	78
2025/2026	68	71	66	76	64	50	76	70	71	71	68
CM1 MATHÉMATIQUES	Écrire des nombres entiers (sous la dictée)	Placer un nombre sur une ligne graduée	Résoudre des problèmes	Mémoriser des faits numériques (les tables)	Reconnaitre un nombre à partir de sa décomposition additive	Mémoriser des procédures	Poser et calculer				
2024/2025	93	75	63	44	59	48	76				
2025/2026	93	60	81	67	45	55	76				

CM2 FRANÇAIS	Comprendre un texte lu seul(e) (lecture silencieuse)	Écrire des mots (dictés)	Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs	Maîtriser l'accord du verbe avec son sujet.	Mémoriser des temps de conjugaison.	Comprendre un texte à l'oral (texte lu par l'enseignant(e))	Distinguer les principales classes de mots	Reconnaitre les principaux constituants de la phrase	Savoir trouver des synonymes	Savoir trouver des mots de la même famille	Lecture
2024/2025	67	68	69	79	57	79	77	77	68	83	95
2025/2026	64	67	73 x	x	83	74	78	77	70	79	
CM2 MATHÉMATIQUES	Comparer des nombres	Comparer des fractions à l'unité	Lire des fractions et des nombres décimaux (Reconnaitre des nombres dictés)	Écrire des nombres entiers (sous la dictée)	Reconnaitre un nombre entier à partir de sa décomposition additive	Utiliser les fractions simples dans le cadre de partage de grandeurs.	Placer des grands nombres entiers sur une ligne graduée.	Placer un nombre sur une ligne graduée (fractions et décimaux)	Résoudre des problèmes	Mémoriser des faits numériques... les tables de multiplication jusqu'à 9	Mémoriser des procédures
2024/2025	74	53	72	83	48	95	80	60	65	43	52
2025/2026	x	x	x	87	74 x	72 x	67	51	58	61	

Les évaluations nationales ont été analysées.

- Résultats globalement positifs, avec quelques écarts à surveiller dans certaines compétences (lecture et calcul en ligne).
- Ces évaluations permettent d'ajuster les pratiques pédagogiques et d'identifier les besoins d'accompagnement individuel.

Les résultats seront comparés prochainement à ceux des écoles françaises à l'étranger de la zone Amlanord et de la FFrance pour situer le niveau général des élèves.

- Question d'un parent : Quand est-ce que la moyenne générale de classe sera-t-elle communiquée aux parents ?*

Réponse : J'attends avec impatience les résultats des évaluations de la zone pour mettre en perspective ceux de notre école.

- Question d'un parent : Les résultats d'AMLANORD vont-ils arriver avant Noël ?*

Réponse : Nous l'espérons.

- **Calendrier 2025-2026**

Remise des bulletins

Lundi 2 Février

Lundi 22 Juin

Rencontres parents/professeurs

Du Mardi 3 au Jeudi 5 Février

Du Mardi 23 au Jeudi 25 Juin

Deux remises de bulletins et de suivi des apprentissages (maternelle) sont prévues cette année : une vers **février**, l'autre en **juin**.

Cela nous laisse du temps pour accompagner les élèves avant les évaluations finales.

- *Question d'un parent : Qu'est-ce qui est mieux ? une remise semestrielle ou trimestrielle ?*

Réponse : Pour les CP, la remise semestrielle est plus adaptée afin de faciliter le passage de la maternelle à l'élémentaire. Un contexte à mettre en place, celui de la langue. Il faut quelques semaines pour permettre aux élèves communiquer en français uniquement après deux mois de vacances.

En revanche, les CP font un point (adaptation) avec les parents vers la mi-octobre sous la forme d'entretiens individuels avec les familles

- *Pregunta de una madre : ¿porque no tenemos los boletines de maternal en pronote ?*

Respuesta: En maternal tenemos otro dispositivo que permite hacer una evaluación positiva.

No es posible hacerlo en pronote.

El equipo de maternal tampoco esta satisfecho con la presentación actual del boletín de maternal. Sin embargo, están trabajando sobre una mejor presentación

- *Una madre propone buscar por ejemplo un cuaderno para una mejor comunicación.*

El director de primaria subraya que no es el mismo formato. Es una plataforma diferente.

- **Exercice d'évacuation**

Dans le cadre de la mise en œuvre de notre Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS), nous avons d'ores et déjà planifié plusieurs exercices destinés à préparer élèves et personnels aux différentes situations d'urgence.

Le premier exercice a eu lieu le **jeudi 9 octobre 2025** et a porté sur le risque incendie.

Cet exercice a pour objectif d'observer les réactions collectives, ainsi que les gestes de chaque élève et adulte, afin de garantir une meilleure efficacité en situation réelle.

Un second exercice, prévu de façon inopinée avant les vacances de fin d'année, viendra compléter cette première simulation. Il permettra d'affiner notre protocole et d'améliorer les points nécessitant des ajustements.

L'établissement veille à la sécurité des élèves en lien avec les autorités françaises et locales.

4 MIN 03 SEC (1 MINUTE DE PLUS QUE LE 15.10.2024)



RÉUSSITES

- Bon emplacement et disposition des élèves.
- Le dernier SERRE FILE du primaire bien identifié.
- Bon respect des consignes des élèves de maternelle: déplacement calme, ordonné et serein.
- Le dernier SERRE FILE secondaire bien identifié avec trousse de secours.
- SERRE-FILE de la salle 14 : excellente vérification après l'évacuation de sa zone
- Suivi des consignes par le personnel.
- CLASSES MS à la file indienne: excellente application des consignes.
- Excellent emplacement des CPA et CPB : loin de la porte d'entrée des services de secours.
- Constitution de la cellule de crise: excellent réflexe de l'équipe.



POINTS DE VIGILANCE

- Confusion entre ancienne consigne (ancien point de ralliement) et/ou nouveau personnel.
- Application de l'ancien protocole: briefing du service de maintenance à refaire.
- Absence de la trousse de secours pour le SERRE FILE maternelle.
- Les portes des salles n'ont pas été fermées.
- Absence de gilet en salle 22
- Passivité de certains groupes d'élèves peu autonomes.



POINTS À AMÉLIORER

- Accentuer une démarche plus rapide et plus autonome pour les élèves et/ou le personnel.
- CP C, CE1 A et CE1 B : emplacements à bien identifier et à respecter.
- Entretien et dégagement du point de rassemblement primaire : tables et branches d'arbres à retirer.
- Cellule de crise : walkie-talkie à charger et à vérifier.
- Temps d'évacuation trop long.
- Sens de l'évacuation à changer pour les CM1, CM2 et la salle d'arts.

Plusieurs **projets** sont en préparation :

Le Directeur du Primaire informe qu'une liste de projets pour l'année a été préparée, cependant elle n'est pas encore définitive, car certains sont encore en cours de préparation.

Nous prévoyons, entre autres, un grand projet entre le 15 et le 19 décembre, qui mobilisera toute l'équipe sur une semaine complète.

Parmi les nouveautés, il y aura aussi des activités liées à l'environnement et au recyclage.

Nous travaillons également sur des projets de partenariats extérieurs pour enrichir les apprentissages. Chaque projet s'inscrit dans le cadre du projet d'établissement, afin d'assurer une cohérence avec les objectifs pédagogiques de l'école.

Poursuite de la végétalisation de la cour maternelle et de l'amélioration des espaces.

Travail continu sur l'aménagement du temps scolaire pour mieux respecter le rythme des élèves, en particulier en maternelle.

Présentation des projets 2025/2026.

Spectacles de Noël du 15 au 19 Décembre
Carnaval : Vendredi 13 Février
On cuisine toute l'année (Maternelle)
Voir la vie en vert
Bien rouler (CM1 et CM2)
Savoir nager (GS, CP ou CE1, CM2)
Projet d'arts clownesques (du CP au CM2)
Les olympiades de la maternelle
Projet République Dominicaine (Maternelle)
Projet Tour du Monde (MS)
Mai des langues (Cycle 2)
Fête des 100 jours (CP)
Visite de la chocolaterie (CE1)
Semaine du goût
Visite Musée casa del cordon (CE2)
Visite Museo Nacional de Historia et jardin botanique (CM2)
Sortie zone colonniale (CM1)

...

- **Classes de découverte**

BONAO CP
 PEDERNALES CM2

– *Sugerencia de una madre para la fiesta de navidad: Innovar, hacer algo diferente, no tan tradicional*
El Director contesta que muchos padres esperan la parte tradicional.

– *La madre propone también hacer una combinación de ambas.*
El Director contesta que puede ser una opción.

- **Approbation du règlement intérieur.**

Nous avons travaillé sur le règlement intérieur au mois de juin dernier. Ce document est en cours de traduction. Au-delà des devoirs, Madame la Proviseure souhaitait que figurent aussi les droits et les devoirs de nos élèves. Nous disposons de deux règlements intérieurs : l'un pour le secondaire et l'autre pour le primaire.

Intervention de Monsieur Carminati :

Il informe que les parents représentants du conseil d'école ont diffusé un questionnaire en primaire, comportant cinq questions portant notamment sur le règlement intérieur, le changement d'horaires, la cafétéria, les activités extrascolaires ainsi qu'un espace dédié aux suggestions.

La notation allait de 1 à 5.

Il explique que ce questionnaire avait pour objectif de recueillir les commentaires et le ressenti des parents, de manière totalement anonyme, afin d'obtenir des résultats quantitatifs.

- **Questions diverses et des parents.**

1. Bien que globalement appréciée, des interrogations demeurent sur les raisons de la modification des horaires : une meilleure communication sur ce sujet serait souhaitable, notamment quant à son impact et sa pérennité.

Lors du Conseil d'Établissement, l'expérimentation des nouveaux horaires incluant une pause méridienne pour tous a été approuvée par 11 voix pour, 3 voix contre et aucune abstention.

Mme la Proviseure a rappelé que toute modification fait l'objet d'une année d'observation, à l'issue de laquelle le Conseil d'Établissement statue sur sa pérennité. L'avis du Conseil d'École concernant ces modifications de rythmes sera donc recueilli lors du Conseil d'École n°2 prévu le 11 mars 2026.

Au cours de l'année scolaire 2024/2025, plusieurs consultations ont réuni élèves, personnels enseignants, CPE et représentants des parents. Notamment lors de la journée du 2 mai 2025, afin d'évaluer les effets du rythme précédent et d'envisager des pistes d'amélioration. Une seconde réunion s'est tenue le 19 mai, mobilisant les conseils de vie collégienne et lycéenne ainsi que les parents référents, pour réfléchir à un rythme scolaire plus adapté. Ces échanges ont mis en évidence des difficultés liées à la longueur des journées, à l'insuffisance des pauses, à la gestion des espaces communs (toilettes, cantine) et à la fatigue des élèves, en particulier au secondaire. Il a également été souligné que les pauses ne constituaient pas toujours de véritables temps de repos ou de socialisation.

Depuis la mise en place de ces modifications :

Les élèves de l'élémentaire sont accueillis dès 7h00 et encadrés par le personnel du lycée. Ils peuvent même accéder à la BCD.

La pause méridienne d'une heure dix offre une véritable coupure dans la journée, permettant aux élèves de se reposer, de se détendre et de socialiser. Ils ont également la possibilité de se rendre à la BCD pendant ce temps.

Cette organisation sépare désormais les élèves du primaire de ceux du secondaire, leur consacrant un temps et un espace dédiés.

Les séances d'une heure, habituelles au secondaire, ont été ramenées à 45 minutes, durée mieux adaptée aux apprentissages du primaire.

La pause méridienne favorise un temps d'apprentissage plus efficace de 12h30 à 14h00 pour les élèves reposés.

Enfin, pour les plus jeunes, ce temps de pause permet de respecter davantage leur rythme biologique, en leur offrant un véritable moment de repos.

Monsieur le Directeur rajoute : On évolue et on écoute. Tout n'est pas encore parfait, mais globalement le système fonctionne bien.

Pendant la sieste des petites sections, après une période d'adaptation, la majorité des élèves dorment entre trois et cinq enfants ne dorment pas. Cependant, ce temps reste adapté aux petites sections. Nous avons davantage de points positifs que de points négatifs.

- *Question d'une enseignante : Quels ont été les commentaires des parents ? Quel est leur ressenti ? Monsieur Carminati indique que les résultats sont quantitatifs.*

Presque la moitié a attribué une note entre 4 et 5. Très peu ont mis 1 ou 2, moins encore pour la cafétéria. Certains trouvent que le changement d'horaires a perturbé la dynamique familiale. D'autres proposent que les enfants de maternelle commencent à 7h, comme ceux du primaire et du secondaire, au lieu de 7h15.

- *Une enseignante demande quand les parents ont reçu le questionnaire, car certains enseignants-parents ne l'ont pas reçu.*

Le questionnaire a été diffusé uniquement sur les groupes WhatsApp du primaire ; les parents qui n'y sont pas ne l'ont donc pas reçu.

Ainsi, certains enseignants-parents n'ont pas pu s'exprimer en tant que parents.

Monsieur Carminati précise qu'un second questionnaire sera proposé en février, envoyé à tous, sans obligation de réponse et toujours de manière anonyme.

Monsieur Gaudel informe qu'il transmettra aux enseignants le graphique des résultats.

2. En ce qui concerne le service de cafétéria, il a été constaté une certaine baisse de la diversité au fil des semaines : une plus grande variété de légumes, fruits et poisson serait bienvenue; le rapport qualité/prix a également été questionné, ainsi que plusieurs problèmes de double facturation

Nous avons pris note de vos observations sur la diversité des repas et partageons votre souci d'offrir une alimentation équilibrée et variée aux élèves. Nous allons travailler avec le prestataire afin d'intégrer une plus grande variété de légumes, fruits et poissons dans les menus hebdomadaires, tout en nous assurant que les menus proposés plairont aux élèves afin de s'assurer qu'ils mangent les plats proposés.

Concernant le rapport qualité/prix, nous nous engageons à examiner attentivement la question avec le fournisseur pour garantir un service de qualité correspondant aux attentes des familles.

Enfin, pour ce qui est des problèmes de double facturation, nous vous invitons à nous communiquer (cafeteria@lfsd.edu.do) les cas précis afin que nous puissions les corriger rapidement et mettre en place des mesures pour éviter toute répétition.

Enfin, nous souhaitons mettre en place un comité cantine, avec la participation de parents représentants au Conseil d'Ecole, pour qu'ils puissent observer le ce nouveau temps de l'école et nous partager leurs observations afin d'améliorer notre fonctionnement.

- *Question d'un parent : Les lycées français disposent-ils d'un document permettant d'accompagner le prestataire, par exemple pour équilibrer le menu ?*
On craint que les enfants ne mangent pas correctement. Au-delà de la diversité culinaire en République dominicaine, c'est un sujet qui interpelle. Néanmoins, de petits progrès sont observés.
- *Questions d'un parent : Quelle est la dynamique d'une école française pendant la pause méridienne, jusqu'au collège ?*
- *Les enfants mangent-ils ensemble ou s'agit-il d'un système hybride ?*

Monsieur Gaudel répond que le fonctionnement n'est pas rigide : les deux options existent. Il ajoute qu'une commission cantine sera bientôt mise en place.

Une enseignante souligne qu'en France, cela ne fonctionne pas ainsi : tous passent par la cafétéria, soit par le comptoir, soit par le service à table ; si l'on ne mange pas, la cafétéria ferme et il n'y a aucune autre alternative.

Un enseignant fait remarquer qu'il faudrait également quelqu'un pour encourager les élèves à manger ; certains se rendent au comptoir, jettent directement leur repas à la poubelle, puis retournent au comptoir pour acheter autre chose.

Le Directeur répond que l'accompagnement en cafétéria est différent en maternelle et en élémentaire jusqu'au CP : il ne s'agit pas seulement de surveiller, mais aussi d'accompagner.

Nous avons bien pris note de vos observations sur la diversité des repas.

Depuis le début de l'année, nous avons également constaté un manque de diversité dans les menus, mais ce n'était pas seulement une question de facilité : il fallait aussi s'assurer que les plats soient acceptés par la majorité des enfants.

L'équipe du service de restauration travaille à diversifier davantage les menus, tout en maintenant un bon équilibre alimentaire.

Nous avons aussi parlé du mode de service : certains suggéraient plus de présence adulte au moment du repas, ou un service à table pour les plus jeunes.

C'est une piste que nous allons continuer à étudier.

L'idée n'est pas de multiplier les plats ou de laisser les enfants se resservir librement, mais de trouver un équilibre entre autonomie et encadrement.

Le but est que les enfants mangent bien ce qui leur est servi, sans gaspillage, et sans aller acheter autre chose ensuite.

3. En ce qui concerne les activités extra-scolaires, une offre plus large serait souhaitable (maternelles, équipes féminines, art, tennis, padel..) ainsi qu'une plus grande continuité (guitare, patinage..), et la communication aux familles pourrait être améliorée

Il est encore trop tôt pour nous engager à proposer des AES à nos élèves de maternelle, faute d'espaces et de personnels adaptés.

La demande d'offre plus large est entendue, mais faute d'inscriptions, nous devons parfois supprimer certaines activités.

Les problèmes de communication seront reportés au service concerné pour améliorations.

Un parent informe qu'il existe une proposition de l'Alliance Française pour les plus petits. Monsieur Gaudel confirme que cette proposition de l'Alliance Française n'est pas un programme du Lycée français de Saint-Domingue.

4. En ce qui concerne les maternelles, un retour aux familles plus régulier (quotidien ou hebdomadaire) sur l'adaptation (alimentation, sieste, comportement..) et les apprentissages des enfants pourrait-il être mis en place?

Avec notre temps d'accueil le matin et la possibilité pour les familles de rencontrer tous les jours l'enseignant de leur enfant, nous pensons pouvoir répondre à cette demande. Les parents ne doivent pas hésiter à questionner les enseignants, à leur écrire par mail ou à leur demander un entretien lorsqu'ils en ressentent le besoin.

En revanche, l'équipe enseignante, réfléchira pour instaurer à la rentrée prochaine, un temps officiel de rencontre pour que les parents de PS puissent savoir comment se passe l'adaptation de leur enfant dans ce nouvel environnement (comme pour les CP), afin de ne pas attendre la fin du mois de janvier et la remise des bulletins.

Un parent précise : La question se pose parce que l'enfant passe plus de temps au lycée qu'à la maison ; les parents aimeraient savoir s'il a bien mangé, s'il a besoin de quelque chose.

On ne sait pas toujours ce que l'enfant fait au long de la journée. Un suivi plus régulier aiderait les parents, notamment les plus protecteurs.

Dans certaines écoles locales, il existe un retour d'information plus fréquent.

Un enseignant souligne que le Padlet est utilisé pour informer les parents et qu'un sondage réalisé dans sa classe montre que 45 % des élèves indiquent que leurs parents consultent le Padlet avec eux.

Un parent ajoute : Ce que certains parents souhaitent savoir, par exemple, c'est si l'enfant est allé aux toilettes.

Une enseignante répond que ce type de suivi relève d'une crèche, pas d'une école.

Monsieur Gaudel rappelle que l'école française a un fonctionnement propre : nous sommes une école, pas une garderie. Nous nous concentrons sur les apprentissages, l'hygiène, la santé, etc. C'est très différent d'une garderie, et nous essayons d'évoluer tout en respectant les normes de l'école française.

Pour un autre parent, la suggestion n'est pas d'utiliser une plateforme, mais d'avoir par exemple un petit carnet avec cinq questions simples : s'il a bien travaillé, s'il est allé aux toilettes, s'il a mangé... Ce n'est pas un questionnaire, mais un outil pour accompagner l'enfant au moment de sa sortie, afin d'aider les parents très protecteurs à mieux gérer leurs inquiétudes.

5. Les séances d'empathie en maternelle, généralisées en France depuis 2024 (Plan interministériel de lutte contre le harcèlement) vont-elles être mises en place à partir de la PS? Qu'en est-t-il du projet PHARE ?

Les Compétences psychosociales sont travaillées au quotidien de manière transversale.

Programme d'Education à la Vie Affective et Relationnelle à l'école maternelle
À l'école maternelle, l'éducation à la vie affective et relationnelle se développe à partir de la considération du corps, des sentiments et des émotions, du respect de l'intimité et de l'égalité entre les filles et les garçons. L'ensemble des activités et des apprentissages inscrits dans le programme permet aux élèves de découvrir les conditions élémentaires du respect de soi et des autres. Il s'agit de sensibiliser les élèves aux exigences complémentaires de liberté, d'égalité et de respect et de leur permettre de prendre progressivement connaissance d'eux-mêmes, de s'épanouir dans leurs relations avec les autres, notamment en développant leurs compétences psychosociales. Pour mettre en œuvre le programme d'éducation à la vie affective et relationnelle, l'équipe éducative peut s'appuyer sur le quotidien de la classe et sur les activités qu'ils ont l'habitude de mener. Une coanimation des séances est possible avec un autre membre de l'équipe éducative. Une attention soutenue est donnée au repérage d'enfants en danger, et plus largement à la protection de l'enfance.

Programme d'éducation à la vie affective et relationnelle pour l'école élémentaire Le travail conduit à l'école élémentaire prend appui sur les acquis du cycle 1, notamment pour ce qui concerne la découverte du corps et des principales émotions, la compréhension et le respect de l'intimité corporelle, la découverte des règles et des principes de la vie en groupe et en société. Les équipes enseignantes

responsables des cycles 2 et 3, le cas échéant en coanimation avec les personnels sociaux et de santé de l'éducation nationale, apportent aux élèves des connaissances scientifiques plus précises sur leur corps et leurs émotions. Les élèves apprennent à identifier des adultes de confiance et ils découvrent également différents types de familles. Les professeurs et les autres personnels en charge des séances veillent à l'utilisation d'un vocabulaire précis, scientifique.

À partir du cycle 3, étant donné les changements induits par la puberté et le passage progressif de l'enfance à l'adolescence, l'éducation à la vie affective et relationnelle apporte aux élèves les éléments de connaissance et de réflexion leur permettant d'appréhender de manière éclairée les changements qu'ils constatent et éprouvent, tant pour ce qui concerne leur propre corps que celui des autres. Cette éducation poursuit un objectif de prévention, notamment dans le cadre de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles ; elle vise également à doter les élèves de compétences et de connaissances qui leur permettent de vivre leur vie affective et relationnelle de façon libre, responsable, respectueuse et épanouissante.

Le dispositif PHARE existe et fonctionne : Les informations sont saisies, les témoignages sont écoutés, les situations analysées et une réponse adaptée est apportée.

6. Les préoccupations quant à la circulation autour du lycée et la sécurité des enfants sont nombreuses: véhicules circulant à contre-sens, trafic des services de migration, absence de signalisation, faible présence policière.

Nous partageons les préoccupations des familles et travaillons régulièrement avec les autorités pour fluidifier la circulation autour de l'établissement.

La solution viendra avec la réalisation d'un parking pour le personnel, qui nous permettra ensuite de réaliser un véritable dépose minute. Mais tant que nous n'avons pas le titre de propriété , nous ne pouvons pas nous lancer dans de tels travaux et nous devons nous en remettre au civisme de chacun.

Question : Où en êtes-vous concernant le statut du titre de propriété ? Avez-vous une date ?

C'est une question des parents ; elle n'a pas été inscrite à l'ordre du jour car elle relève du conseil d'établissement. L'ensemble du lycée et plus particulièrement le CAG travaille énormément pour faire avancer ce thème .

Concernant le stationnement, nous ne pouvons pas encore apporter de réponse ; nous cherchons des solutions.

Certains parents proposent une meilleure signalisation, ou la présence de la DIGESSET, car des camions circulent à contresens, ainsi que des motos.

Monsieur Gaudel informe que nous sommes en discussion avec les autorités ; elles sont informées, mais nous n'avons pas encore de retour.

Des parents indiquent que la sortie devient difficile à partir de 15h00.

Un autre parent mentionne avoir vu d'autres collèges appliquer des mesures semblables à celles utilisées devant certaines ambassades, comme celle de France.

Monsieur Gaudel précise que nous travaillons avec l'Ambassade de France sur ce sujet.

7. Afin d'améliorer la sécurité et la tranquillité, des caméras additionnelles pourraient-elles être installées, notamment dans la cour et autour des sanitaires (tabagisme), et l'accès à la maternelle sécurisé (notamment avec un badge parents nominatif à montrer au garde à l'entrée)?

Il n'est pas autorisé par la loi de poser des caméras supplémentaires, seuls les abords extérieurs et l'entrée de l'établissement peuvent être filmés.

Nous réfléchirons ensemble sur la possibilité de sécuriser davantage l'entrée de la maternelle .

8. Quelle est l'approche suivie quant aux diagnostics et au suivi de la neurodiversité des enfants?

Lorsqu'un élève présente un profil particulier, l'enseignant demande à la psychologue de faire une observation en classe pour confirmer ou infirmer ses doutes.

Si la psychologue scolaire partage son avis, nous réalisons une équipe éducative avec les parents pour les informer de notre questionnement. Nous leur demandons alors de réaliser un bilan avec un spécialiste afin d'obtenir un diagnostique et des recommandations pour la famille et pour l'école.

Nous mettons alors en place un Plan d'Adaptation Pédagogique qui suivra l'élève dans sa scolarité.

Les adaptations seront régulièrement révisées et l'équipe éducative fera le point sur l'évolution de l'enfant tant à l'école que dans le cadre familial.

Question : Vous avez combien de plans ?

Ces plans peuvent concerner :

- *des adaptations pédagogiques (par exemple, un temps supplémentaire pour un exercice, un aménagement de l'espace ou du matériel) ;*
- *des accompagnements médicaux ou paramédicaux ;*
- *ou des plans personnalisés de scolarisation, selon la nature des besoins.*

Le suivi se fait sur la durée, avec des réunions d'équipe pour faire le point sur les progrès et ajuster les mesures.

9. La cour de récréation des maternelles manque d'ombre et de végétalisation (trop de bitume, îlot de chaleur): nécessité de planter des arbres et grimpants, installer des bacs de plantations, un potager, désimperméabiliser les sols..

Le palmier a été coupé et doit être remplacé par une autre variété d'arbre.

La végétalisation de l'espace maternelle est toujours en cours.

La pose de toiles supplémentaires pour produire de l'ombre est en phase de décision.

La chaleur reste un vrai défi, nous travaillons pour rendre la cour plus agréable et plus confortable pour les enfants.

10. Il y a toujours beaucoup de moustiques, notamment dans les toilettes de maternelle; une solution écologique peut-elle être mise en place (pièges CO2, citronnelle..)?

La fumigation est au maximum de ce que l'on peut faire dans une école.

Les contrôles sont fréquents pour éviter toute eau stagnante.

Nous étudierons la solution écologique.

11. Les "botellones" d'eau et leurs micro-plastiques représentent un risque pour les élèves, particulièrement ceux de maternelle. Existe-t-il un plan pour les remplacer par des systèmes de filtration et fontaines d'acier inoxydable ?

Il n'existe pas, pour l'instant de plan spécifique.

12. En termes de communication, serait-il possible de n'envisager qu'un seul canal (par exemple Eduka avec système d'alertes), plutôt que les divers canaux actuels (emails, Pronote, Padlet, Eduka..)?

Nous allons voir ce qu'il est possible, mais ces applications ne sont pas connectées et il nous est difficile de répondre favorablement à cette demande pour l'instant. Cette marge de progression sera mise à l'étude.

Pour l'instant, ces plateformes ne sont pas connectées entre elles, ce qui complique parfois la diffusion de l'information.

*Nous travaillons à simplifier ce système, pour que les parents puissent tout retrouver plus facilement au même endroit. Nous allons aussi renforcer la communication autour des activités de classe.
Beaucoup de parents nous ont dit qu'ils découvrent certaines choses seulement sur le tard ; on va donc essayer de partager plus régulièrement des nouvelles et des photos des projets.*

Fin de la séance à 19h45



Olivier GAUDEL, Directeur du primaire